

Séance du : 10 février 2020

n° 15/2020

**L'an deux mille vingt, le dix février à 18 heures 30.**

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 30 janvier 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires :**

Mmes Colette CABROL, Marie-Claire GAROFALO, Nathalie NACCACHE, Cathy PUIG, Michèle TOUZELET.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Michel BROUSSE, François CALMEIN, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Jacques DOUMERC, Michel FERRET, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Olivier GUERRA, Michel HUGONNET, Gérard LAMARQUE, Jean-claude LAUTRE, Robert LIGNERES, Alain MERCIER, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Pierre POUNT-BISET, Christophe PRADEL, Alain ROUQUAYROL, Etienne THIBAUT, Pierre VIDAL.

**Avaient donné pouvoir :**

A.de PRADIER D'AGRAIN à JP.FLUMIAN

En exercice : 63

Présents ou représentés : 32

**Délégués suppléants :**

Mme Francette ROS-NONO.

Mrs Jean-Clément CASSAN, Jean-Pierre FLUMIAN.

**Excusés :**

Mme Nelly CALMET.

Mrs Michel GALANT, Gilbert HEBRARD, Pierre IZARD, Dominique LEGROS, Pierre MONOD, Christian REBELLE, Serge SERRANO, Marc SIE.

**Objet : Demande de subvention pour l'opération Canalathlon 2020**

Fort de la réussite de sa première édition en 2016, et de sa deuxième édition en 2018, le PETR du Pays Lauragais organise pour la troisième fois le Canalathlon, événement convivial, familial et festif autour du canal du Midi.

Cette troisième édition aura lieu le dimanche 18 octobre 2020, entre Fanjeaux, Montréal et Bram.

La manifestation est organisée par un comité de pilotage composé des élus de la commission tourisme, des 4 OTI du territoire, de VNF, des communes traversées. Elle fera l'objet d'une convention signée entre les différents partenaires.

La manifestation comportera 2 volets :

- Une « Epreuve sportive », accessible aux familles, entre amis, pour passer un bon moment, avec une option « VTT extrême » de 14 km supplémentaire. L'épreuve est construite en relai, et prévoit une partie canoë sur le canal du Midi.

L'inscription est ouverte à 100 équipes de 4 personnes, l'objectif étant de créer des animations le long du canal du Midi et d'accueillir un public plus large dans l'après-midi pour un moment convivial.

Pour cette organisation, le PETR du Pays Lauragais fait appel à l'association Absolu Raid, qui prendra notamment en charge l'élaboration du dossier technique, les reconnaissances et traçage du parcours, les démarches administratives, la gestion de la course (bénévoles, inscriptions, ravitaillements).

- Une « Manifestation festive »

Ce volet comprendra l'organisation, sur le village d'arrivée qui aura lieu au château de Lordat, des animations et activités culturelles tout au long de la journée avec notamment un marché de producteurs et d'artisans, un stand touristique, des stands de prestataires, des jeux enfants, etc.

### ***Plan de financement prévisionnel du Canalathlon (TTC)***

Dépenses prévisionnelles	HT	TVA	TTC	Recettes prévisionnelles	
Evènementiel Canal du Midi			33 000	CD	3 000
Organisation sportive du Canalathlon	20 000	4 000	24 000	Région FRI/Canalathlon	6 000
Animations culturelles et ludiques	5 000	1 000	6 000	CCPLM	1 000
Animation et opération éco responsable / Plan climat	2 500	500	3 000	LEADER (48%)	15 840
				PETR	7 160
<b>Total budget Indicatif Coopération 2018</b>	<b>27 500</b>	<b>5 500</b>	<b>33 000</b>	<b>Total recettes</b>	<b>33 000</b>

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :**

- 1°) – **APPROUVE** le plan d'actions pour la manifestation « Canalathlon »
- 2°) – **APPROUVE** le plan de financement de cette manifestation,
- 3°) – **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à procéder à toute formalité et à signer tout document nécessaire pour la mise en œuvre de la présente délibération,

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque, 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

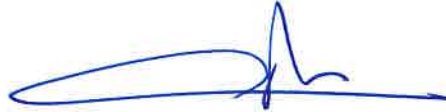
Courriel : scot.lauragais@orange.fr

4°) – **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à procéder, à toute demande de subventions afférentes à ce dossier.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.**

Fait à Montferrand, le 10 février 2020

**Le Président**



**Georges MERIC**